



COMMUNICATION

SUR LES DECISIONS MUNICIPALES

DU 1^{ER} AU 31 JANVIER 2026

La Municipalité décide :

- D'augmenter le taux d'activité du boursier de 60% à 80% dès le 1^{er} janvier 2026.
- De ne pas participer à une enquête concernant la vidéosurveillance.
- De rencontrer une délégation de Région de Nyon dans le courant du mois.
- De séparer les contrats de travail selon l'affectation (UAPE, cantine, jardin d'enfants) et d'appliquer le barème des salaires FSAE.
- De rencontrer une délégation du CoDir du SDIS Gland-Serine dans le courant du mois.
- De lancer diverses procédures d'enquêtes et procédures administratives et de délivrer diverses autorisations municipales.
- De valider les tâches entreprises et à entreprendre concernant des vérifications complémentaires de sécurité liées à une manifestation festive organisée à Bassins en début d'année.
- Dans le cadre des normes incendies, de demander un état des lieux des bâtiments proposés à la location ainsi qu'une offre pour le contrôle des établissements publics propriétés de la Commune.
- De désigner M. André Dunand et M. Amaury Annen pour rencontrer la Direction générale de l'environnement (DGE) concernant l'indemnisation des dégâts dus au gibier.
- D'accueillir les élèves de 11^{ème} année domiciliés à Bassins et de leur proposer différentes découvertes liées aux activités de la Commune.
- D'autoriser un permis de fouille valable en période hors neige.
- De valider des primes octroyées à des collaborateurs.

- De valider le texte à paraître à l'occasion de l'Abbaye la Matagasse à Burtigny en juillet 2026, Bassins est la commune visitée lors de la journée du lundi 26 juillet.
- De valider le planning des présentations des préavis aux commissions pour l'année 2026.
- De valider un contrat pour l'installation de rouleaux d'essuie-mains (linge) en remplacement de distributeurs de papier.
- De désigner M. André Dunand pour la visite de la Direction générale de l'environnement (DGE) d'une parcelle privée sur laquelle la présence de déchets verts a été relevée.
- D'activer la commission de salubrité afin de procéder à l'inspection de différentes habitations à la suite de la demande des locataires.
- De déléguer M. Denis Currat à la réunion du comité Harmonie d'alpages.
- D'augmenter le tarif de l'organiste avec effet rétroactif pour le 2^e semestre 2025.
- De désigner M. André Dunand responsable opérationnel et M. Denis Currat responsable politique pour le passage du Tour de France Femmes avec Zwift 2026 qui aura lieu le 2 août 2026 sur le territoire communal.
- De valider un Pocama pour une manifestation qui se déroulera sur le territoire communal.
- D'accepter le principe d'une mise à l'enquête pour l'installation d'un accumulateur et d'une nouvelle cheminée à la piscine pour le chauffage à distance.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



Denis Currat



Le Secrétaire.



Sacha Vuadens